

# FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

## SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

### AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 59.556.056, un actif net de D : 59.398.268 et un bénéfice de la période de D : 659.412.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

#### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes post Conclusion**

- Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 12,29% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 86,13% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 9,56% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières.

La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 janvier 2022

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>51 293 829</u>	<u>66 201 045</u>
Obligations et valeurs assimilées		48 329 065	62 051 489
Titres OPCVM		2 964 764	4 149 556
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>5 693 601</u>	<u>19 735 306</u>
Placements monétaires	5	1 741 061	4 806 655
Disponibilités		3 952 540	14 928 651
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>2 568 626</u>	<u>30 526</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u><u>59 556 056</u></u>	<u><u>85 966 877</u></u>
<b>PASSIF</b>			
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	152 357	219 084
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	5 431	117 606
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u><u>157 788</u></u>	<u><u>336 690</u></u>
<b>ACTIF NET</b>			
<b>Capital</b>	9	57 256 601	82 328 152
<b>Sommes distribuables</b>			
Sommes distribuables des exercices antérieures		370	95
Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 141 297	3 301 940
<b>ACTIF NET</b>		<u><u>59 398 268</u></u>	<u><u>85 630 187</u></u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u><u>59 556 056</u></u>	<u><u>85 966 877</u></u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	657 308	3 057 268	921 681	4 155 193
Revenus des obligations et valeurs assimilées		657 308	2 936 876	921 681	4 011 760
Revenus des titres OPCVM		-	120 392	-	143 433
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	122 717	288 527	35 272	133 805
<b>Revenus des prises en pension</b>		-	549 292	198 062	570 908
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		780 025	3 895 087	1 155 015	4 859 906
<b>Intérêts des mises en pensions</b>		-	(9 691)	-	-
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(152 953)	(741 418)	(219 679)	(890 730)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		627 072	3 143 978	935 336	3 969 176
<b>Autres charges</b>	13	(17 229)	(118 456)	(26 391)	(105 857)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		609 843	3 025 522	908 945	3 863 319
Régularisation du résultat d'exploitation		(393 552)	(884 225)	(400 684)	(561 379)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		216 291	2 141 297	508 261	3 301 940
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		393 552	884 225	400 684	561 379
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		540 355	616 988	29 335	73 839
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		(490 786)	(334 735)	169 985	136 670
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>659 412</b>	<b>3 307 775</b>	<b>1 108 265</b>	<b>4 073 828</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	659 412	3 307 775	1 108 265	4 073 828
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Résultat d'exploitation	609 843	3 025 522	908 945	3 863 319
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	540 355	616 988	29 335	73 839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(490 786)	(334 735)	169 985	136 670
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	(2 433 381)	-	(3 796 848)
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	(11 595 132)	(27 106 313)	(9 691 771)	(13 203 549)
<b>Souscriptions</b>				
- Capital	49 908 636	312 407 844	75 072 401	220 988 653
- Régularisation des sommes non distribuables	154 652	465 032	78 651	107 455
- Régularisation des sommes distribuables	1 628 418	10 819 945	2 674 196	8 061 518
<b>Rachats</b>				
- Capital	(61 072 131)	(337 675 502)	(84 333 196)	(233 374 665)
- Régularisation des sommes non distribuables	(192 665)	(551 178)	(108 932)	(137 942)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 022 042)	(12 572 454)	(3 074 891)	(8 848 568)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>(10 935 720)</b>	<b>(26 231 919)</b>	<b>(8 583 506)</b>	<b>(12 926 569)</b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période	70 333 988	85 630 187	94 213 693	98 556 756
En fin de période	59 398 268	59 398 268	85 630 187	85 630 187
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>				
En début de période	669 743	808 201	899 312	930 059
En fin de période	560 153	560 153	808 201	808 201
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>106,039</b>	<b>106,039</b>	<b>105,952</b>	<b>105,952</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>0,97%</b>	<b>3,94%</b>	<b>1,14%</b>	<b>4,07%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2021**

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### 3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent,

au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### 3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### 3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 51.293.829 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>45 939 347</b>	<b>48 329 065</b>	<b>81,36%</b>
<b>Obligation de sociétés</b>		<b>16 481 717</b>	<b>17 081 507</b>	<b>28,76%</b>
AB SUB 2008-01 A	20 000	266 520	275 064	0,46%
AB SUB 2008-01 A	15 000	199 890	206 298	0,35%
AB SUB 2008-01 B	20 000	700 000	724 160	1,22%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	199 803	202 155	0,34%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 539	608 505	1,02%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 205	608 170	1,02%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 132 031	2 173 650	3,66%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	266 504	271 703	0,46%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	35 000	35 510	0,06%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	85 000	86 237	0,15%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	20 000	20 350	0,03%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	100 000	103 988	0,18%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	99 996	103 987	0,18%
AB SUB 2020-03(C) 9.4% 7ANS	17 560	1 764 780	1 881 622	3,17%
ABC TUNISIE 2020-1	176	18 341	19 166	0,03%
ABC TUNISIE 2020-1	20	2 084	2 178	0,00%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	375 000	388 632	0,65%
ATB SUB 2009 B1	5 000	150 000	154 236	0,26%
ATB SUB 2009 B2	10 000	533 235	548 866	0,92%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	210 532	0,35%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	210 532	0,35%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	100 000	104 832	0,18%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	50 000	52 416	0,09%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	300 000	314 976	0,53%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	150 000	157 488	0,27%

ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	200 000	210 228	0,35%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	100 000	102 734	0,17%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	140 000	144 883	0,24%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	400 000	413 952	0,70%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	400 000	414 272	0,70%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	742 500	752 598	1,27%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	330 000	344 736	0,58%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 100 000	1 149 120	1,93%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	275 000	287 280	0,48%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	80 000	84 208	0,14%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	60 000	63 156	0,11%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	60 000	61 879	0,10%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	2 000	2 085	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	30 000	31 678	0,05%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	100 000	102 936	0,17%
HL 2017-3 8% A TF	326	12 518	13 677	0,02%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	298 171	316 395	0,53%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	50 000	50 322	0,08%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	400 000	412 736	0,69%
STB 2008/2	40 000	1 000 000	1 045 152	1,76%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	200 000	210 292	0,35%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	50 000	52 548	0,09%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	150 000	157 898	0,27%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	750 000	763 260	1,28%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	404 600	428 229	0,72%
<b>Emprunts national</b>		<b>375 000</b>	<b>385 176</b>	<b>0,65%</b>
EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	375 000	385 176	0,65%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>29 082 630</b>	<b>30 862 382</b>	<b>51,96%</b>
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	545	562 847	565 206	0,95%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	23 263 204	39,16%
BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	2 033 469	3,42%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 000 503	8,42%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>2 751 578</b>	<b>2 964 764</b>	<b>4,99%</b>
ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	1 175	120 005	120 067	0,20%
FINA O SICAV	489	50 051	58 597	0,10%
GO SICAV	2 923	300 087	364 425	0,61%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	145 441	0,24%
SANADET SICAV	1 297	142 315	142 208	0,24%
FIDELITY SICAV PLUS	10 000	1 239 996	1 243 600	2,09%

UGFS BONDS FUNDS	72 914	754 519	890 426	1,50%
<b>TOTAL</b>		<b>48 690 925</b>	<b>51 293 829</b>	<b>86,36%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total actifs</b>				<b>86,13%</b>

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 1.741.061 se détaillant comme suit :

		<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/12/2021</b>	<b>% actif net</b>
<b>Billets de trésorerie</b>		<b>1 442 591</b>	<b>1 486 403</b>	<b>2,50%</b>
BT AETECH au 15/02/2022 (au taux de 9.52%)	190 jours	1 442 591	1 486 403	2,50%
<b>Comptes à terme</b>		<b>250 000</b>	<b>254 658</b>	<b>0,43%</b>
Placement BTL au 21/02/2022 (au taux fixe 6,15%)	360 jours	100 000	104 165	0,18%
Placement BTL au 28/11/2022 (au taux fixe 6,25%)	355 jours	150 000	150 493	0,25%
<b>TOTAL</b>		<b>1 692 591</b>	<b>1 741 061</b>	<b>2,93%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>2,92%</b>

#### Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 2.568.626, contre un solde de D : 30.526, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	30 856	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	11 900	25 000
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	2 520 344	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (*)	(200 000)	(200 000)

Autres débiteurs	5 526	5 526
<b>Total</b>	<b>2 568 626</b>	<b>30 526</b>

(\*) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1<sup>er</sup> octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

#### **Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 152.357, contre D : 219.084, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du gestionnaire	152 357	219 084
<b>Total</b>	<b>152 357</b>	<b>219 084</b>

#### **Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 5.431, contre D : 117.606, au 31/12/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	5 431	7 990
Retenue à la source	-	1 992
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	107 624
<b>Total</b>	<b>5 431</b>	<b>117 606</b>

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2021, se détaillent ainsi :

### Capital au 31-12-2020

Montant	82 328 152
Nombre de titres	808 201
Nombre d'actionnaires	1 934

### Souscriptions réalisées

Montant	312 407 844
Nombre de titres émis	3 066 851
Nombre d'actionnaires nouveaux	154

### Rachats effectués

Montant	(337 675 502)
Nombre de titres rachetés	(3 314 899)
Nombre d'actionnaires sortants	(344)

### Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	616 988
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(334 735)
Régularisation des sommes non distribuables	(86 146)

### Capital au 31-12-2021

Montant	57 256 601
Nombre de titres	560 153
Nombre d'actionnaires	1 744

### Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2021 à D : 657.308, contre D : 921.681 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>236 489</u></b>	<b><u>1 201 653</u></b>	<b><u>480 443</u></b>	<b><u>2 201 324</u></b>
- Intérêts	236 489	1 201 653	480 443	2 201 324
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>420 819</u></b>	<b><u>1 735 223</u></b>	<b><u>441 238</u></b>	<b><u>1 810 436</u></b>
- Intérêts des BTA et emprunt national	420 819	1 735 223	441 238	1 810 436
<b><u>Revenus des titres OPCVM</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>120 392</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>143 433</u></b>
- Dividendes	-	120 392	-	143 433
<b>TOTAL</b>	<b>657 308</b>	<b>3 057 268</b>	<b>921 681</b>	<b>4 155 193</b>

### Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2021 à D : 122.717, contre D : 35.272 pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Intérêts des billets de trésorerie	27 798	43 812	-	-
Intérêts des comptes à terme	69 766	81 195	-	-
Intérêts des dépôts à vue	25 153	87 493	35 272	71 361
Intérêts des certificats de dépôt	-	76 027	-	62 444
<b>TOTAL</b>	<b>122 717</b>	<b>288 527</b>	<b>35 272</b>	<b>133 805</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 152.953, contre D : 219.679 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020, et se détaille ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Rémunération de gestionnaire	152 953	741 418	219 679	890 730
<b>TOTAL</b>	<b>152 953</b>	<b>741 418</b>	<b>219 679</b>	<b>890 730</b>

**Note 13 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2021 à D : 17.229, contre D : 26.391, pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2021</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2020</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2020</i>
Redevance du CMF	17 136	83 072	24 614	99 802
Services bancaires et assimilés	93	5 336	1 777	5 845
Commission sur pensions livrées (*)	-	29 848	-	-
Autres	-	200	-	210
<b>TOTAL</b>	<b>17 229</b>	<b>118 456</b>	<b>26 391</b>	<b>105 857</b>

(\*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

## **Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**

### ***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

### ***Rémunération du dépositaire :***

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

### ***Rémunération des distributeurs :***

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.